

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

Quintidi 5 Messidor, an V.

(Vendredi 23 Juin 1797).

Mise en liberté de quelques-uns des otages qui étoient détenus dans la citadelle de Vérone. — Proclamation de la municipalité de cette ville, concernant les citoyens qui se sont expatriés sans avoir pris part à la conspiration. — Formation d'un camp d'observation sur la rive gauche du Rhin. — Exces commis à Bruxelles par quelques soldats de la garnison. — Reflexions sur les dispositions du peuple et sur les cloches.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois,
16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

ITALIE.

De Vérone, le 22 mai.

Avant-hier notre municipalité a publié une proclamation, pour ordonner aux citoyens qui se sont expatriés sans avoir pris part à la conspiration, de rentrer dans leurs foyers dans le délai de 15 jours, s'ils ne veulent encourir les peines qui seront établies contre les émigrés.

La mise en liberté de quelques-uns des otages renfermés dans la citadelle, a causé ici un plaisir général; paria eux étoit notre prélat: on intercede maintenant pour les autres; le corps des avocats en particulier fait tous ses efforts pour obtenir la liberté du docteur Giov. Bat. Garravetta, & on espere que ce ne sera pas en vain.

Extrait d'une lettre de Florence, du 6 juin.

M. le chevalier Seratti, secrétaire d'état du grand-duc, a été très-malade ces jours derniers; ce qui l'a obligé d'aller à la campagne & de quitter immédiatement les affaires. Le bruit s'est aussi-tôt répandu qu'il étoit disgracié; mais je puis vous assurer que cela est dénué de tout fondement (1). Le grand-duc est trop généreux & trop juste pour oublier jamais les services importants que ce ministre a rendus à l'état depuis 30 années, qu'il a été associé aux travaux du feu grand-duc Léopold, pour la réforme des anciennes loix & pour l'établissement de celles dont nous jouissons aujourd'hui; vous savez que notre nouvelle législation a mérité l'admiration des voyageurs les plus éclairés & les éloges des plus sages philosophes.

On a parlé très-souvent, & toujours sans raison, d'une prétendue mésintelligence & disparité d'opinion entre M. Seratti & les autres conseillers du grand-duc. Je puis vous garantir que l'accord le plus parfait a régné sans inter-

ruption dans le conseil de ce prince, & que depuis le commencement de la guerre, & même dans ces dernières circonstances, ils sont tous demeurés également attachés au système de neutralité qui a fait notre salut, & dont le maintien est principalement dû au caractère personnel & à l'inébranlable fermeté de notre souverain.

De Gènes, le 29 mai.

La paix & l'ordre sont heureusement rétablis; il n'y a pas d'apparence qu'ils soient troublés de nouveau sans le concours de causes étrangères & imprévues. La peur a engagé beaucoup d'étrangers à quitter la ville. Un assez grand nombre de Génois demandoient aussi des passe-ports pour s'éloigner; mais le gouvernement a pris le sage parti de les refuser, & tout le monde reste.

Le sérénissime gouvernement a envoyé des députés au directoire & au général Buonaparte, pour justifier sa conduite, si elle avoit été calomniée. Il espere que les Français n'ayant eu aucune part à ce qui vient de se passer, ne se mêleront pas non plus des suites que peuvent avoir ces évènements.

ANGLETERRE.

De Londres, le 17 juin.

L'insurrection des matelots du Nord est entièrement terminée. Les quatre derniers vaisseaux qui refusoient de se soumettre, se sont enfin rendus, moyennant les conditions accordées à tous les mutins, c'est-à-dire, un pardon général, excepté pour les chefs. Un des délégués s'est brûlé la cervelle, au moment d'être pris. Il y a encore quelque mouvement d'insubordination à bord de la frégate *Viris*; mais cela n'a rien d'inquiétant pour le gouvernement.

On croit ici que la flotte hollandaise est prête à mettre à la voile, & qu'elle est destinée à protéger une descente sur nos côtes; le bruit le plus général est qu'elle se fera en Ecosse.

Le lord Malmesbury est nommé pour aller renouer à Lille les négociations de paix; mais on prétend que son départ est retardé par les discussions qu'ont fait naître les dépêches du directoire du France. On prétend que Charles Lacroix a écrit, en envoyant le passe-port pour notre agent, qu'il ne s'agira dans les conférences que d'une paix

(1) Cette assertion contredit un article de Florence que nous avons publié dans notre feuille d'avant-hier, sur la foi d'un de nos correspondans, d'ordinaire très-bien instruit. La lettre dont nous donnons aujourd'hui l'extrait nous a été communiquée par un autre correspondant très-digne de foi.

séparée : cette expression a paru susceptible d'interprétations diverses, qui pourront exiger, à ce qu'on ajoute, quelque explication, & par conséquent un nouveau délai.

On a attribué à ces incertitudes la fluctuation extraordinaire qu'ont éprouvée les fonds publics depuis quelques jours. Les trois pour 100 consolidés étoient aujourd'hui à 52 $\frac{3}{4}$.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 2 messidor.

Les lettres des bords du Rhin marquent qu'il va être formé un camp d'observation sur la rive gauche de ce fleuve & sur les bords de la Roër; il sera composé d'une partie de la division du général Watrin & quelques corps de troupes qui arrivent du pays de Nassau. Il paroît que la formation de ce camp a pour but d'examiner les mouvemens que les Prussiens font dans la Westphalie. D'une autre part, il va y avoir aussi un camp près de Luxembourg. On apprend que l'on continue à lever des renforts sur la Lahn & à fortifier la petite ville de Giessen. Les Autrichiens ne se retireront pas dans la Bohême, comme on l'avoit annoncé; au contraire, ils reçoivent journellement des renforts de troupes qui leur arrivent de la Hongrie & de l'Autriche. Le landgrave de Hesse-Cassel va également former dans ses états une armée de 20 mille hommes, qui sera campée sous peu. D'un bout de l'Allemagne à l'autre, tout est sous les armes; la terre est couverte de soldats prêts à s'entr'égorgés. Ces apparences menaçantes sont bien étranges à la veille d'une pacification générale.

La garnison de cette ville est augmentée d'environ quatre mille hommes de l'armée du Nord, arrivés depuis peu. Depuis que ces troupes sont ici, elles se portent aux excès & aux brigandages les plus horribles: plusieurs assassinats ont été commis le soir dans nos rues, par des militaires qui dépouillent tous ceux qu'ils rencontrent. Une caverne de brigands est beaucoup plus sûre que Bruxelles pendant la nuit. A toutes les plaintes adressées journellement à ce sujet au commandant de la place, on vous répond laconiquement, *qu'il n'est pas possible que des militaires français se portent à de pareils excès.*

F R A N C E.

DÉPARTEMENT DE LOIR ET CHER.

De Vendôme, le 2 messidor.

Bionarotti, Blondeau, Germain, Moroy & Casin, condamnés à la déportation par jugement de la haute-cour, sont partis hier pour Cherbourg dans une voiture grillée, sous l'escorte d'un fort détachement de gendarmerie; on leur a adjoint Vadier, qui avoit été acquitté par la haute-cour, mais contre lequel il existoit déjà un jugement de déportation.

De Paris, le 4 messidor.

Le Rédacteur confirme officiellement l'avis de la nomination du lord Malmesbury pour venir négocier la paix à Lille. Il ne tardera pas, dit-on, à s'y rendre, & nos trois plénipotentiaires y arriveront en même tems. Le secrétaire-général Colchen est parti hier ou ce matin pour aller diriger les dispositions locales relatives aux conférences. Cette négociation n'aura pour objet que les intérêts respectifs de la France & de l'Angleterre. On prétend que ce n'est qu'après la signature des préliminaires entre les

deux puissances, que la paix avec l'empereur sera conclue. On a été étonné avec raison que le directoire ait choisi pour conduire une négociation si importante, deux hommes qui, quelque mérite qu'ils puissent avoir à d'autres égards, n'ont montré aucun talent, n'ont exercé aucune fonction qui aient pu les recommander pour une telle mission; & ce dédain pour l'opinion prouve que le directoire compte plus sur ses propres lumières que sur le talent de ses plénipotentiaires. Des inspirations de l'esprit saint arrivent par le télégraphe au concile diplomatique, comme elles arrivent par la malle du courrier au concile de Trente, & le succès de la négociation dépendra des instructions & non de l'habileté des négociateurs.

Le citoyen Adet, ministre de la république auprès des Etats-Unis, ayant reçu du directoire l'ordre de cesser toute communication avec le gouvernement américain, de revenir en France, & a débarqué au Havre ces jours derniers. Il doit arriver bientôt ici, s'il n'est déjà arrivé. Le rappel de ce ministre, la convocation extraordinaire du congrès pour délibérer sur la conduite de notre gouvernement à l'égard des Américains, le mécontentement général de ce peuple sur les prises nombreuses de leurs vaisseaux, faites par nos corsaires en vertu d'un arrêté du directoire; tout cela pourroit faire craindre une rupture sérieuse entre les deux nations; mais nous sommes si bien ligés de la guerre, & les Américains sont si peu en état de la faire, leurs gouvernans savent si bien que la paix seule peut affermir leur liberté, animer & étendre leur commerce & leur industrie, cimenter cette union de vues, d'intérêts & de sentimens nécessaire pour consolider l'union fédérative, qu'ils se résigneront à ne porter même des affronts, plutôt qu'à exposer aux hasards de la guerre le salut de leur république naissante. De notre côté, nos gouvernans sont devenus trop sages, trop éclairés par l'expérience, pour vouloir ajouter le remement aux ennemis qu'ils se sont déjà faits parmi les peuples de l'ancien monde, les sages républicains du nouveau. Espérons donc que dans peu nous serons en paix avec le monde entier: il ne nous restera plus qu'à l'être avec nous-mêmes; mais ce n'est pas le plus aisément.

Des dispositions du peuple.

« Pour la multitude, la révolution n'est qu'un songe funeste, dont il ne reste d'autres traces que de la faiblesse & de l'incertitude; plusieurs de ceux-mêmes qui furent dans le commencement, instrumens des crimes qui s'excusent en les nommant populaires, en ont perdu tout mémoire, parce qu'ils les ont commis dans l'ivresse, & parce que d'autres en ont profité. Le peuple n'est donc pas aussi épouvanté de lui-même qu'il pourroit l'être après cette longue suite d'horreurs auxquelles il a été forcé de concourir; il n'est point passionné pour l'acte actuel de la révolution; mais rien ne l'y offense, il s'arrête sans peine.

« Au milieu de cette révolution, il a contracté je ne sais quel orgueil qu'on n'attaqueroit pas impunément; ces mêmes qui exercent les professions les plus méprisables, que le besoin a placés dans les situations les plus déplorables, effacent chaque jour tout ce qui tient à la bassesse & à la vilité. La soumission au mépris ne leur paroît plus qu'un effet de la nécessité. L'augmentation des salaires comparée à l'une de ses causes, le prix que le peuple, devant

plus fier, attaché sur ces attachoit un se perda sur lui t pres ne souli p l'égarèrent sou seuls parlent s flit de toutes férocity; de ses & dans l'horre senter le peup aujourd'hui il souvent avec sans qu'il se s de toute la p voir; mais on & quelques p pas; il y attac les lui disput

« La révolution quelle popula enlassoit dan ché, a devor de tous les c quelle faisoit meurtres; cil s'en servent, sans arance. I des hommes seurs millier tie & sans

« Quand c tion, dispar hommes labo eux seuls se vent à les p

Ce morce jeune. La p noire feuille tement qu'

Aux

Rcederer ne les aime

la France le

le 2 septen

à ces mémor

n'ont pas et

trailer. Sup

& les fusils

vrai, dans

ame pour

que je pré

eur je le c

secondemen

ment les h

elles averti

elles me ra

par. Le ma

chamrière

ses jeunes

partir pou

Douze ho

réparer se

plus fier, attache à ses services; quoiqu'un peu désenchanté sur ces mots de liberté & d'égalité, auxquels il attachoit un sens si dangereux & si faux, ils n'ont pas perdu sur lui tout empire. Les passions qui lui sont propres ne sont point éteintes dans son cœur; les guides qui l'égarerent sont encore près de lui pour l'entraîner; eux seuls parlent sa langue, ont étudié tous ses mobiles, profitent de toutes ses plaintes pour l'agrir & lui rendre sa férocité; de ses loisirs, de ses plaisirs même pour l'enivrer; & dans l'horreur qui les poursuit, ils s'attachent à présenter le peuple comme leur complice & leur vengeur; aujourd'hui il se défie d'eux, hait les agitations, & se souvient avec horreur des crimes. La constitution le fixe sans qu'il se sente enchaîné. Ce souverain a été dépouillé de toute la portion arbitraire & tyrannique de son pouvoir; mais on lui conserve encore son titre, des égards & quelques prérogatives. Tant qu'on ne les lui conteste pas, il y attache peut-être assez peu de prix; essayez de les lui disputer, vous ranimerez toutes ses fureurs.

La révolution, qui a fait sortir tout-à-coup je ne sais quelle populace errante & sans loix, que l'ancien régime enlaidissoit dans des hôpitaux, dans des dépôts de mendicité, a dévoré cette même populace, instrument aveugle de tous les crimes; elle a disparu au milieu des fléaux qu'elle faisoit naître; à force de courir au théâtre des meurtres, elle y a trouvé son tombeau. Les factieux, qui s'en servent, ont été étouffés de se trouver tout-à-coup sans armée. Le travail devenu plus commun, par la rareté des hommes & par l'extrême besoin, a appelé aussi plusieurs milliers de ces malheureux, jusques-là sans industrie & sans mœurs.

Quand cette espèce d'hommes, ennemis de la civilisation, disparaît dans un empire, ou se fond avec les hommes laborieux, les troubles doivent aussi disparaître; eux seuls servent à faire les révolutions; eux seuls servent à les prolonger, ou à les détruire.

Ce morceau est extrait de la brochure de Lacretelle le jeune. La part qu'il veut bien prendre à la rédaction de notre feuille ne nous permet pas d'en faire l'éloge autrement qu'en le citant.

Aux Rédacteurs des Nouvelles Politiques.

Roderer n'aime pas les cloches; moi je les aime. Il ne les aime point, parce que le tocsin sonna dans toute la France la nuit de la Saint-Barthélemy, le 10 août, le 2 septembre. Sans tocsin on auroit également égorgé à ces mémorables époques. Carrier, Joseph Lebon, Collot, n'ont pas eu besoin de tocsin pour noyer, fusiller & mitrailler. Supprimera-t-on pour cela les bateaux, les canons & les fusils? Moi donc, j'aime les cloches, moins, il est vrai, dans les villes que dans les campagnes; & je les aime pour plusieurs raisons. Premièrement pour leur son, que je préfère à l'exécution d'une symphonie d'Haidn; car je le confesse, j'ai peu de goût pour la musique; secondement par rapport à leur utilité. Les cloches sonnent les heures, les temps du travail, ceux du repos; elles avertissent en cas de vols & d'incendies; en outre, elles me rappellent des idées que, sans elles, je n'aurois pas. Le matin, mon imagination me transporte sous la chaudière de l'homme laborieux; je le vois embrassant ses jeunes enfans endormis dans leurs berceaux, avant de partir pour les champs, où l'accompagneront ses fils aînés. A onze heures je me dis: il a rempli sa tâche; il va réparer ses forces; un repas frugal l'attend. La cloche

m'avertit à une heure qu'il repart; à huit heures du soir, qu'il revient goûter les douceurs du repos. Ce sont autant d'idylles, d'épigrammes dont mon imagination seroit privée.

La cloche remplit-elle des fonctions religieuses, elle réveille en moi des idées intéressantes; elle sonne l'angelus, je me dis: *Voilà un concert de bénédictions dans le monde catholique; celui qui alloit commettre une faute en est peut-être détourné au son de cette cloche qui l'invite à élever son ame vers Dieu.* Enfin elle m'annonce les offices, un mariage, une naissance, une mort: tout cela excite de tristes ou de douces affections; & malheur à l'homme insensible qui ne les partageroit pas! Il ne lui est point permis d'habiter les champs; la nature n'a point de jouissances pour lui: il verra avec indifférence cette femelle qui couve, cette autre qui allaite. Pour lui les animaux sont sans ame & les végétaux sans vie. Pour finir comme Roderer, des cloches! ah! des cloches!

C. de V.

NOTE DES RÉDACTEURS. Nous croyons devoir déclarer ici que nous n'adoptons pas toutes les opinions qui se trouvent énoncées dans les écrits que nous publions; mais nous ne rejetons pas les opinions qui ne sont pas les nôtres, lorsqu'elles sont développées d'une manière qui peut répandre de la lumière ou de l'intérêt sur une question; lorsque sur-tout l'écrivain qui les énonce a des droits à l'estime publique, comme l'auteur des réflexions qu'on vient de lire.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen HENRI LARIVIERE.

Suite de la séance du 3 messidor.

Les juges du tribunal civil de la Gironde adressent au conseil leurs doléances sur la modicité du traitement qui leur est alloué. — Renvoyé à la commission des dépenses.

On renvoie à la même commission, un mémoire des commissaires de la trésorerie nationale sur le paiement des crédits ouverts aux ministres de la guerre & de la marine, affectés sur la rentrée effective des quatre derniers sixièmes des biens nationaux soumissionnés.

Noailles, au nom d'une commission, propose de déclarer valides les opérations de la majorité de l'assemblée primaire de Roquecourt, département du Tarn, & d'annuler celles faites par la minorité. — Cette proposition est adoptée.

Séance du 4 messidor.

Le conseil déclare valides les opérations de l'assemblée primaire d'Ambert, département du Puy-de-Dôme.

Debonnières présente un projet de résolution portant que les créanciers des émigrés, reconnus solvables, ne pourront point exercer de recours envers leurs cautions simples ou solidaires. — Le conseil ordonne l'impression.

Imbert-Colomès appelle l'attention du conseil sur un arrêté par lequel le directoire enjoint à ses commissaires d'ouvrir dans tous les bureaux de poste, celui de Paris excepté, les lettres pour l'Italie & l'Espagne, & celles adressées aux émigrés & prêtres déportés, & de les envoyer au ministre de la police quand elles contiendront quelques traces de conspiration. L'orateur dit qu'il n'y a plus de liberté si le secret des pensées, de l'intimité des familles peut être violé. Faut-il, sous le régime

constitutionnel, avoir à réclamer contre une mesure que la tyrannie osa prendre à peine après le 31 mai ?

Imbert-Colomès demande que par une résolution formelle, le conseil défende de détacher quelque lettre que ce soit.

Le conseil ordonne le renvoi à une commission.

Divers projets de résolution d'une moindre importance sont ajournés.

C O N S E I L D E S A N C I E N S .

Présidence de BERNARD-SAINTE-APFRIQUE.

Séance du 4 messidor.

Sur la proposition d'Ysabeau, le conseil approuve une résolution du 24 prairial, qui ordonne la radiation définitive du nom du représentant Madier, de la liste des émigrés.

Porcher propose de rejeter la résolution du même jour, relative aux deux juges nommés au tribunal de cassation par le directoire exécutif, le premier frimaire an 4^e, en remplacement de ceux qui auroient dû l'être par les départemens du Golo & de la Liamone, attendu que cette résolution est contraire à la loi du 24 messidor an 4^e, qui, toute mauvaise qu'elle est, doit cependant être exécutée, & qu'elle laisse indéterminé le point qu'elle devoit éclaircir, celui de la légitimité du tirage au sort qui a été fait. — Impression & ajournement.

La discussion s'ouvre sur la résolution du 30 germinal, relative au mode de formation du tableau de dépréciation du papier-monnaie.

Dumout-Lacharnaye trouve des difficultés dans l'exécution de deux articles de cette résolution. Il demande le renvoi de ses observations à la commission qui a fait le rapport, afin qu'elle les examine. — Adopté.

Boisron attaque la résolution. Il pense qu'elle est inexécutable, parce qu'on n'a point d'éléments pour la formation du tableau; parce qu'on ne trouvera pour le former que des agioteurs dont le nom discréditera d'avance leur ouvrage; parce qu'aucun administrateur ne voudra s'exposer gratuitement à la haine de ses concitoyens, en faisant un pareil tableau; enfin parce que cette résolution est injuste, immorale & vicieuse. Il voudroit qu'il ne fût fait qu'un seul tableau de dépréciation de papier-monnaie pour toute la république; il réuniroit la simplicité, la célérité dans la confection, à l'avantage de présenter une exécution facile.

Dupont pense qu'il est impossible de faire une bonne loi sur cette matière; il faut chercher non la justice, qu'il seroit impossible d'atteindre, mais ce qui approche le plus de la justice. On s'est occupé de cette matière dans la société la plus savante, à l'institut national, & les politiques, & les moralistes, & les géomètres sont convenus qu'on ne pouvoit faire de bonne opération à cet égard, parce qu'on n'avoit pas de données pour la faire. De pareilles circonstances se sont présentées sous le règne de Charles le Sage; les contrôleurs-généraux, qui avoient précédé son avènement au trône, avoient fait de la mon-

noie tellement fautive, qu'elle n'avoit plus de la valeur qu'elle portoit que le nom. On fut obligé de réduire en valeur réelle les obligations contractées dans cette monnaie. Charles, qui jugea bien qu'il étoit impossible de donner des loix justes sur cette matière, laissa tout à la sagesse & à l'équité des juges, & tout s'accorda. Il en sera de même aujourd'hui; l'on trouvera de bons gens qui arrangeront les autres; on fera des sacrifices de part & d'autre; tout se conciliera, & il n'y aura que très-peu de procès. Je conviens que la résolution est mauvaise, mais il est impossible d'en faire une bonne. Que ce nous serve de leçon pour ne plus faire de papier-monnaie. J'ai pensé périr ici pour m'être opposé à ce qu'on en fit; ma prédiction s'est trop malheureusement accomplie; mais enfin puisque nous y sommes, tirons-nous en comme nous pourrions. Je vote pour la résolution.

Le conseil renvoie à demain la suite de la discussion.

Bourse du 4 messidor.

Amsterdam.....60 $\frac{1}{2}$ $\frac{3}{8}$, 62.	Lausanne.....2, 5.
Idem cour.....58 $\frac{1}{2}$ $\frac{3}{8}$, 60.	Londres, 251.5 s., 241.15 s.
Hamb.....185, 183.	Inscript.301.10 s., 301.301.
Madrid.11 l. 15 s. 9 d., 15 s.	5 s., 29 l. 17 s. $\frac{1}{2}$. 30 l.
Mad. effect...13 l. 16 s. 9 d.	Bon $\frac{3}{4}$, 20 l. 15 s., 10 s., 5 s.,
Cadix.....11 l. 13 s. 9 d.	20 l., 20 l. 10 s., 20 l.
Cadix effect.13 l. 13 s. 9 d.	Bon $\frac{1}{2}$32 l. p. $\frac{8}{10}$ perte.
Gènes.....92, 90.	Or fin.....102 l. 15 s.
Livourne.....101 $\frac{1}{4}$, 100.	Ling. d'arg.....50 l. 12 s. $\frac{1}{2}$.
Lyon.....1	Piastre.....5 l. 4 s. 3 d.
Marseille.....1	Quadruple.....79 l. 7 s. $\frac{1}{2}$.
Bordeaux.....1	Ducat d'Hol.....11 l. 5 s.
Montpellier.....2	Souverain.....33 l. 15 s.
Bale.....1 $\frac{3}{4}$, 4 $\frac{1}{2}$ $\frac{3}{4}$.	Guinée.....25 l. 2 s.

Esprit $\frac{3}{4}$, 400 à 405 l. — Eau-de-vie 22 deg., 290 à 330 l. — Huile d'olive, 1 l. 3 s., 4 s. — Café Martinique, 21, 21.15. — Café St-Domingue, 1 l. 16 s., 18. — Sucre d'Hambourg, 2 liv. 2 s., 5 s. — Sucre d'Orléans, 2 liv. 1 s. — Savon de Marseille, 15 s. $\frac{1}{2}$, 15 s. 9 d. — Chandelle, 00. — Coton du Levant, 1 l. 14 à 2 l. 4 s. — Coton des isles, 2 l. 14 s. à 3 l. Sel, 6 liv. le cent.

Publius Virgilius Maro; grand in-folio sur papier vélin supérieur, imprimé au Louvre par P. Didot l'aîné, au nombre de 250 exemplaires seulement (tous numérotés & signés), ornés de vingt-trois estampes, d'après les desseins des citoyens Gérard & Girodet, peintes.

Cette édition sera divisée en trois livraisons, dont la première paroitra dans le courant de septembre prochain, la seconde dans le courant de décembre, & la troisième trois mois après. On paiera la totalité du prix des trois livraisons en retirant la première. Ce prix sera à cette époque de 350 liv.; & lorsque la seconde paroitra, il sera de 600 livres. On peut se faire inscrire dès à présent à Paris, chez P. Didot l'aîné, imprimeur, rue Pavée-Saint-André; & incessamment aux galeries du Louvre. Il vient de mettre en vente le tome sixième du Théâtre de P. Corneille, avec les Commentaires de Voltaire; in-4°. On ne peut plus louer P. Didot sur la perfection à laquelle il a porté son art; mais il faut le louer du zèle & de la persévérance avec lesquels il continue ses belles éditions des grands écrivains anciens & modernes, dans ce moment où les entreprises de ce genre sont si peu encouragées.

NOU

Sexti

Audience dans le Pié Dyle, conc J'ordre de vention du

Prix de l 16 liv. pour

Le ministre du nouveau grand-visir & qu'il avoit été considération auguste maître en se concilier d'ambassadeur les formalités son successeur mes de s'abst inutile que di

La municip putés pour m ceux-ci virent demande, il qui nous pre autorité sup en cas de re Nous répond envoyâmes a ordonna au g & de fixer n tant à l'embo

C'est été choses d'esp d'égalité, si esprits super gues états d' victoire, ne